

La solution la plus efficace consiste à traiter le bruit à la source, en intervenant sur le plancher de votre voisin du dessus. Les différentes techniques consistent à réduire l'intensité des chocs sur le sol.

L'ISOLATION DES PLANCHERS

Les produits de revêtement

Solution la plus économique et la plus simple de mise en œuvre, la pose d'un revêtement de sol peut faire gagner :

- 15 dB(A) pour un simple aiguilleté ;
- 20 dB(A) pour un revêtement de sol plastique sur sous-couche ;
- 30 dB(A) pour une moquette sur thibaude (trame textile) ou sur sous-couche caoutchoutée.

Remarques :

- Aucun de ces revêtements n'apporte d'amélioration vis-à-vis des bruits aériens ; ils isolent uniquement des bruits d'impact.
- Ces revêtements n'ont aucune efficacité contre les parquets qui grincent. Dans un tel cas, il faut déposer le plancher et le faire remonter par un spécialiste.
- L'efficacité d'un revêtement de sol est évaluée en laboratoire à l'aide du « ΔL » : plus cet indice est élevé, meilleure est l'isolation procurée par ce revêtement.

Le sol flottant

Une chape de mortier est coulée sur un matériau isolant lui-même posé sur le plancher support. Ainsi désolidarisé des murs et des planchers, le sol flottant atténue la transmission des vibrations sonores. Les performances de ces ouvrages, comprises entre 20 et 30 dB(A), dépendent :

- De la nature du support existant ;
- De l'épaisseur et de la nature de la sous-couche de désolidarisation ;
- De l'épaisseur du béton coulé sur cette sous-couche.

*photo

Avantages :

- solution définitive sans dépréciation des performances avec l'usure ;
- dans les cas les plus favorables, amélioration de l'isolation aux bruits aériens (7 à 8 dB(A)).

□ Inconvénients :

- la hauteur sous plafond est réduite (de 40 à 80 mm) ;
- la surcharge de tels ouvrages (100 kg/m²) n'est pas compatible avec tous les planchers support ;
- il faut refaire le revêtement de sol, déplacer les radiateurs et recouper les portes.

LE PLAFOND SUSPENDU

Si vous ne pouvez intervenir sur le plancher de votre voisin, isolez votre plafond. Ce type de réalisation est constitué d'une ossature métallique fixée au plafond, sur laquelle sont vissées des plaques de plâtre. Un matelas de matériau isolant vient garnir la cavité située entre le plafond et les plaques de plâtre.

Inconvénients :

- en raison du poids des plaques de plâtre, mise en œuvre délicate à réserver à un professionnel ;
- hauteur sous plafond réduite ;
- moins bonne isolation aux bruits d'impact qu'avec le sol flottant ;
- isoler le plafond seul est parfois insuffisant. Il faut aussi doubler les parois légères pour qu'elles ne puissent rayonner le bruit latéralement (voir Isolation aux bruits aériens intérieurs).